

BILAN DES REMONTÉES ISSUES DE L'ENQUÊTE « SOLEN » SUR 26 GROUPEMENTS DE COOPÉRATION SOCIALE OU MÉDICO-SOCIALE (GCSMS)

DONNÉES GÉNÉRALES

GCSMS recensés par SOLEN	26
GCSMS non recensés par SOLEN	6
GCSMS constitués	32
GCSMS en projet	22
TOTAL des GCSMS en projet et constitués	54

Les 32 GCSMS constitués sont répartis sur 13 régions et 21 départements d'implantation

NB : Seuls les GCSMS recensés durant l'enquête SOLEN, soit 26, ont fait l'objet de la présente analyse. Les informations reçues par ailleurs par les DRASS ou les DDASS sur les 6 autres GCSMS n'étant pas complètes (statut/emplois/mutualisation/répartition sectorielle).

Une cartographie a été établie avec la répartition des GCSMS par région. On observe que :

- plusieurs régions ne comptent pas de GCSMS ;
- le Groupement de coopération médico-social autisme France, qui a son siège dans la Somme couvre l'ensemble du territoire.

Les cinq départements comptant le plus de GCSMS sont :

- La Gironde (5 GCSMS)
- le Nord (2 GCSMS)
- le Pas-de-Calais (2 GCSMS)
- la Haute-Loire (2 GCSMS)
- les Hauts-de-Seine (2 GCSMS)

COMPOSITION DES GCSMS

- 38 % des GCSMS constitués (10) regroupent plus de cinq établissements ou service sociaux et médico-sociaux dont :

- 150 pour le GCSMS « ACCUEIL FAMILIAL DU SUD OUEST » (33)
- 141 pour le GCSMS « NEURODEV » dans le Nord (59)
- 50 pour le GCSMS « FIL ROUGE » dans le département d'Ille-et-Vilaine (35)

- 50% des GCSMS (13) couvrent moins de 5 ESMS¹

- 1 établissement couvert par le GCSMS « L'ESCALE » (13)
- 1 établissement couvert par le GCSMS « HORIZON AMITIE-ARP » (67)
- 2 établissements couverts par le GCSMS « GERONT-HANDICAP DE ST VENANT » (62)
- 2 établissements couverts par « GCSMS UNION BELGE » (92)

STATUT DES GCSMS

En fonction des membres constituant le GCSMS, ce dernier peut être de droit public ou de droit privé².

Il est constaté une prédominance des GCSMS de droit privé puisque :

¹ 6 GCSMS pour lesquels aucun chiffre n'a été communiqué

² La nature juridique du GCSMS va emporter de nombreuses conséquences (application des règles de la comptabilité, recrutement et mise à disposition de personnels au sein du groupement, domanialité, contrats conclus par ces groupements, juridictions compétentes en cas de contentieux).

- 81 % sont de droit privé ;(21);
- 19 % des GCSMS sont de droit public (5)

PÉRIMÈTRE COUVERT PAR LES GCSMS :

- Nombre total d'établissements autonomes et services "couverts" par les GCSMS : **179**
 - Moyenne du nombre d'établissements autonomes et services "couverts" par rapport au nombre de GCSMS : **6,88.**
 -
- 15 GCSMS couvrent plus de 100 places ou lits : (58 % des GCSMS répertoriés)**
- **9024** pour GCSMS NEURODE dans le Nord (qui est aussi le GCSMS regroupant le plus de membres fondateurs) ;
 - **800** GCSMS ALIENOR en Gironde ;
 - **600** : GROUPEMENT DES AIDES A DOMICILE DE L'ENTRE DEUX MERS en Gironde ;
 - **577** : GCSMS DE LA PRESQU'ILE en Gironde.

Certains GCSMS ne sont pas concernés par cet item. En effet ; il peut s'agir d'une simple mutualisation de moyens (informatique ou humain, mutualisation de services), ce qui est le cas pour plusieurs des GCSMS recensés.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU GCSMS:

- 35 % concernent le secteur des « Personnes handicapées » (9)
- 35 % occupent plusieurs secteurs (9)
- 15 % concernent « l'insertion/public en difficulté » (4)
- 15 % concernent le secteur des « Personnes âgées » (4)

Il ya une prédominance des GCSMS « mixtes » (35 %) : il s'agit principalement de GCSMS consacrés à la fois aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

INCITATION FINANCIÈRE

Seulement 23 % des GCSMS constitués (soit 6) ont bénéficié d'une incitation financière. L'aide au démarrage ne constitue pas un élément fondamental dans le choix de la mise en place du GCSMS.

MISE EN RÉSEAU

23 % des GCSMS (6) ont intégré un réseau de santé. Ce chiffre est à compléter par le fait que le GCSMS a permis le décloisonnement dans les secteurs médico-social et sanitaire avec selon les commentaires apportés par les gestionnaires de campagne :

« Articulation avec le secteur social, de l'insertion socioprofessionnelle, la santé, de l'économie que ; Développement de synergie entre les acteurs du champ sanitaire et social. »

AUTORISATION

46 % des GCSMS bénéficient d'une autorisation directe d'exercer³ (12 GCSMS).

GCSMS ET EMPLOIS:

- **-15 % des GCSMS (4) ont recruté directement plus de 20 salariés**
 - **GCSMS ACCUEIL FAMILIAL DU SUD OUEST (Gironde) : 230**
 - GCSMS Union Belge (Hauts-de-Seine) 28
 - GCSMS SUD GIRONDE (Gironde) 20
- **58 % des GCSMS (15) ont procédé à des mises à disposition.**
 - GCSMS SUD GIRONDE (Gironde) 194

³ prévue par l'article L. 312-7, 3° b du code de l'action sociale et des familles..

- Les EHPAD Publics du Val de Marne (125.9)
- LA CANOPEE (12.83), haut de seine

- Le recrutement direct a concerné **32,5 salariés** soit une moyenne de 1,25 salariés par GCSMS
 - **404 salariés** au total sont concernés par la mise à disposition soit 15,54 salariés par GCSMS.

***A noter : le GCSMS « SUD GIRONDE » cumule un nombre important de mises à disposition (194) et de recrutements directs (20).*

MUTUALISATION/OPTIMISATION DES MOYENS

- 88 % des GCSMS ont contribué à l'**amélioration de la gestion des ressources humaines**⁴ ;
- 85 % des GCSMS ont permis une **mutualisation du personnel ou de la formation** ;
- 77 % ont abouti la **maîtrise des coûts** ;
- 46 % des GCSMS ont abouti à la **mutualisation de la fonction « employeur »** ;
- 38 % ont permis une **recomposition de l'offre** ;
- 23 % des GCSMS ont abouti à la **baisse de leurs tarifs pour l'utilisateur**. Ce chiffre est encourageant. Il confirme le lien direct entre la création du GCSMS et le service délivré aux usagers. D'ailleurs tous les GCSMS ont conduit à l'amélioration de la qualité du service rendu à l'utilisateur.

RESTRUCTURATION DE L'OFFRE

- 23 % des GCSMS (6) ont abouti à une **fusion** ;
- 39 % des GCSMS (10) ont permis une recomposition de l'offre.

⁴ 3 GCSMS ont répondu par la négative et 2 n'ont pas communiqué de réponse.